



# Projet GED, SAE et numérisation

# Qu'est-ce que c'est ?

---

- ⑥ Le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté s'engage dans une démarche importante de modernisation de la gestion de l'information en santé. Il souhaite s'équiper, au profit de ses membres, d'une solution d'archivage électronique et d'hébergement intégrée à son offre de services.
- ⑥ Cette solution couvre 3 grandes fonctionnalités : l'archivage électronique et l'hébergement (SAE), la gestion électronique de documents (GED) et la numérisation des dossiers médicaux et administratifs vers le SAE.
- ⑥ Un groupe de travail composé par le CHI de Haute Comté, le GH de Vesoul, le CH de Dole, le GHT Jura Sud et le GRADeS a été constitué pour piloter ce projet. En 2021 un marché en dialogue compétitif a été lancé et la société Tessi a été retenue.



# Pour qui ?

---

- ④ Tous les établissements de la région Bourgogne-Franche-Comté peuvent se manifester afin de prendre part au projet. Chaque établissement qui le souhaite peut lancer son propre projet en s'appuyant sur le socle commun déployé par le GRADeS.



# Comment ça fonctionne ?

---

- ④ Le GRADeS est le gestionnaire du déploiement de la solution et de ses services auprès des établissements qui souhaitent s'équiper. La solution sera hébergée, dans un premier temps, par Tessi. Le GRADeS pourra ensuite devenir l'hébergeur de la solution, une fois l'agrément de tiers archiveur obtenu.
- ④ Le module SAE va permettre, grâce à sa nature d'archivage à valeur probante, de stocker les archives papiers numérisées des établissements de santé. Ce système permettra, à terme, la destruction des archives papiers sur approbation des archives départementales.
- ④ Le module GED doit servir à faire vivre les documents administratifs et médicaux courants en les intégrant directement au SAE.
- ④ Trois solutions s'offrent aux établissements qui souhaitent intégrer le projet :
  - ④ Les modules GED et SAE
  - ④ Le module GED seul
  - ④ Le module SAE seul



## Instance GED

## Instance SAE

GED et TA  
Tiers-archivage  
externalisé

### PRESTATAIRE - DATACENTER

GED Hébergée

Service Tiers-archivage en SAE  
certifié et agréé

Gestionnaire de  
documents et  
d'archivage (GA)

### GRADEs - DATACENTER

Superviseur  
GED-SAE

Propriétaire des  
archives (PA)

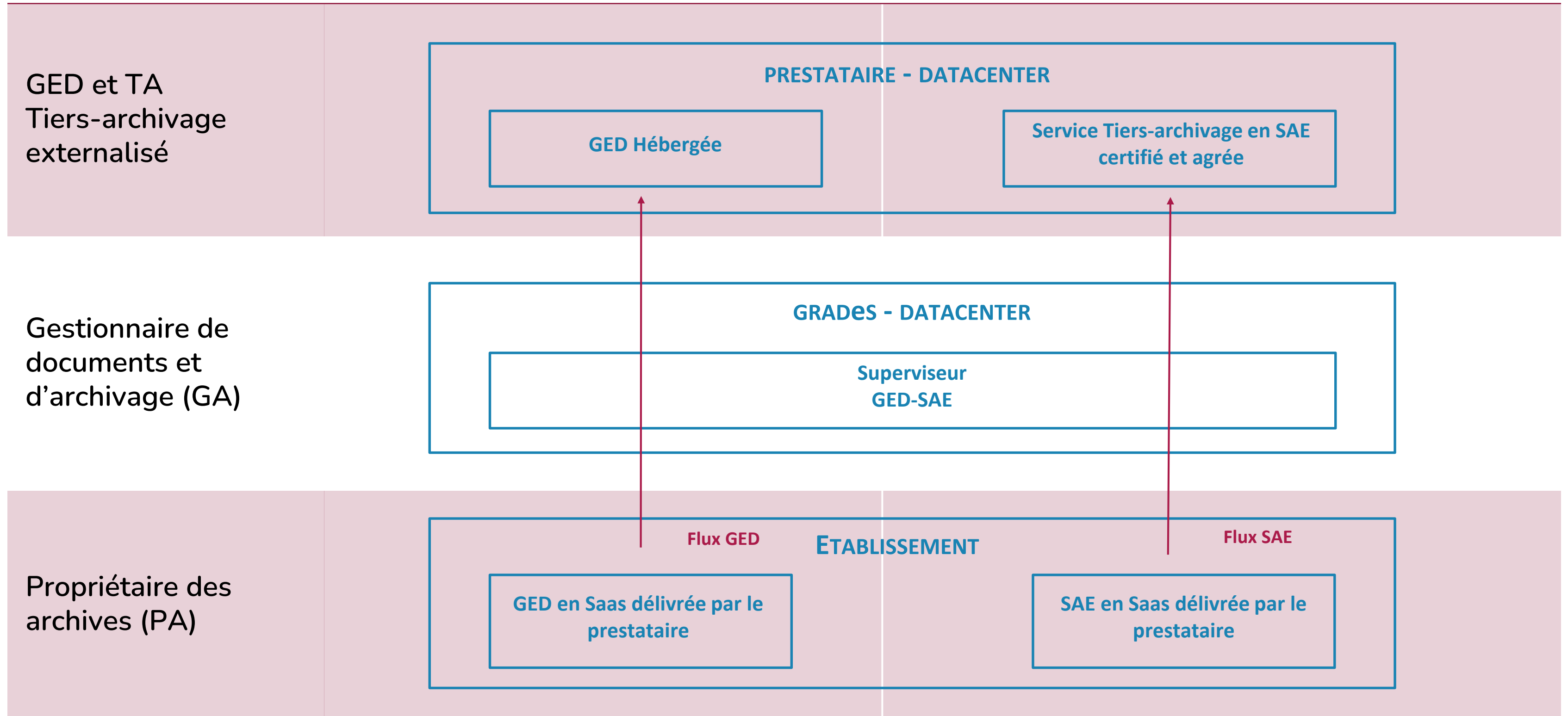
Flux GED

### ÉTABLISSEMENT

Flux SAE

GED en Saas délivrée par le  
prestataire

SAE en Saas délivrée par le  
prestataire



# Quels usages ?

---

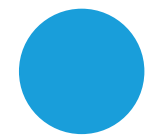
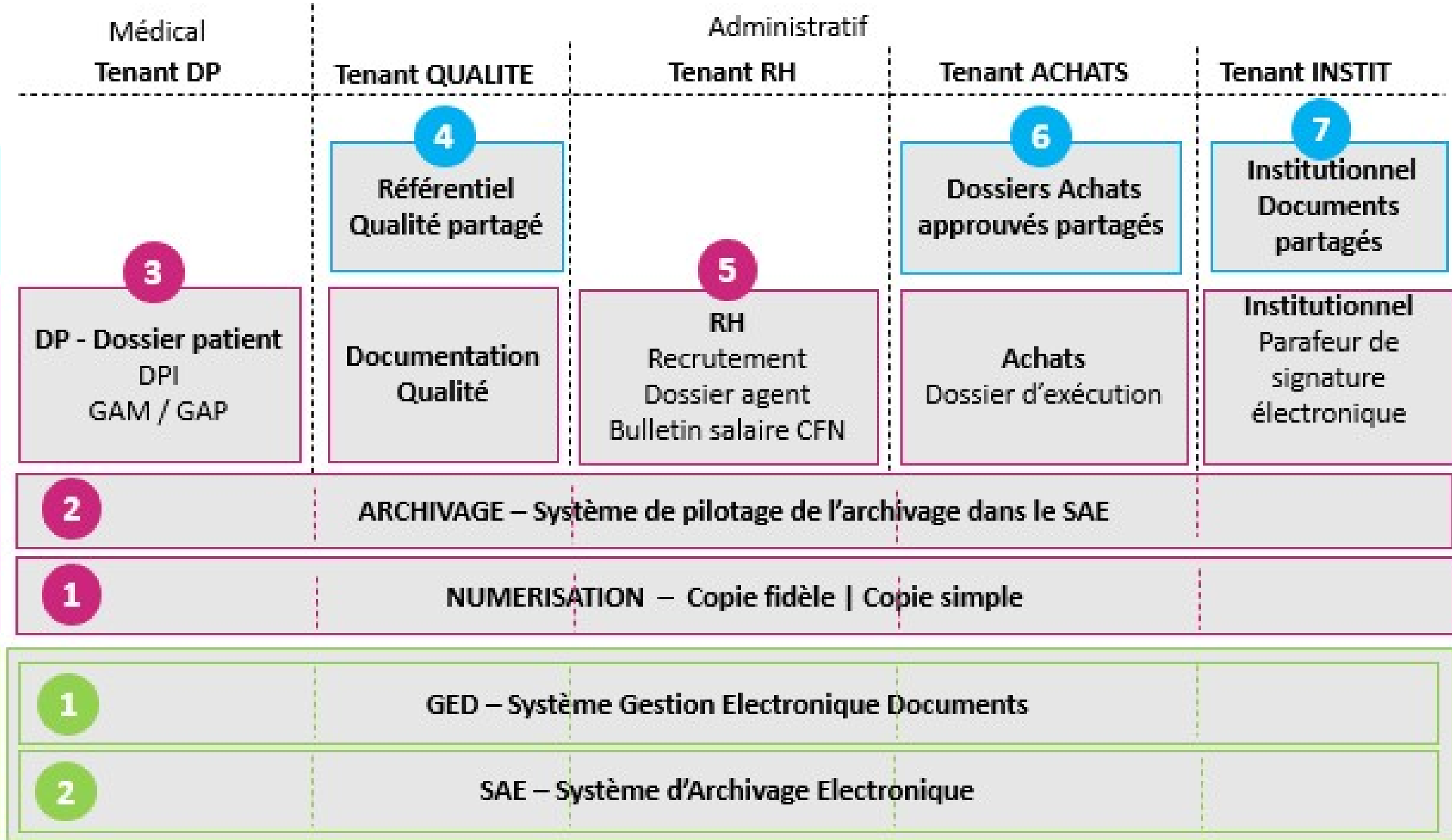
- ④ Un socle commun contenant tous les tenants du module GED, la solution SAE et 200 utilisateurs (simultanés) est à disposition des établissements. Le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté assure le pilotage du socle commun.
- ④ Le groupe de travail a identifié cinq tenants :
  - ④ Dossier Patient (DP) qui correspond à la gestion des informations médicales du Dossier Patient Interopérable (DPI), limité à l'établissement.
  - ④ Qualité qui comprend la gestion d'un référentiel de documentation qualité produit par les établissements et partagé au niveau d'un GHT.
  - ④ Ressources Humaines (RH) qui comprend la gestion de dossiers de certaines fonctions des ressources humaines, les recrutements, les dossiers agents interopérables avec le SIRH et un coffre-fort numérique personnel à l'agent.
  - ④ Achat qui correspond à la gestion centralisée des dossiers d'achats approuvés à partager entre les établissements d'un GHT pendant l'exécution des prestations.
  - ④ Institutionnel qui comprend la gestion des documents d'administration générale d'un établissement ou d'un GHT.



**GHT # Services documentaires mutualisés** **C**

**CH # Projets documentaires d'établissement** **B**  
Solutions documentaires – Tenant – Configuration Etablissement

**GRADeS # Socle commun** **A**  
Plateforme Solutions – Tenant – Configuration base





# Quels avantages ?

---

- ④ La solution permettra d'optimiser les services documentaires de la capture à l'archivage, à la fois au niveau médical et administratif, sur différents périmètres des fonctions hospitalières.
- ④ L'acquisition d'un module de Gestion Electronique des Documents et d'un Système d'Archivage Electronique permettra aux établissements de santé de :
  - ④ Disposer de documents uniques et fiables qui pourront être accessibles sur tout le territoire d'un GHT ou dans tous les services d'un établissement, 24h sur 24.
  - ④ Garantir la valeur probante des documents numériques produits et reçus en certifiant leur nature dans le temps dans le respect des normes et de la réglementation.
  - ④ Eviter la perte et l'altération des données en assurant la lisibilité des documents dans le temps.
  - ④ Contenir les surfaces allouées à la conservation des archives.
  - ④ Optimiser les délais de communication des différents documents d'un établissement.
  - ④ Disposer d'une gestion électronique de document coordonnée, efficace et efficiente.
  - ④ Générer du bien-être au travail des personnels des archives avec moins de déplacements et de sorties de documents.
  - ④ Harmoniser les pratiques internes aux établissements.
  - ④ Redéployer les locaux d'archivage à d'autres usages.





# Agenda

---



**15** Mars  
10h - 11h

Webinaire TESSI dédié à l'archivage électronique et à la GED dans le cadre du projet GRADeS BFC

[Inscrivez-vous](#)

*Ce webinaire est réservé aux membres du GRADeS*

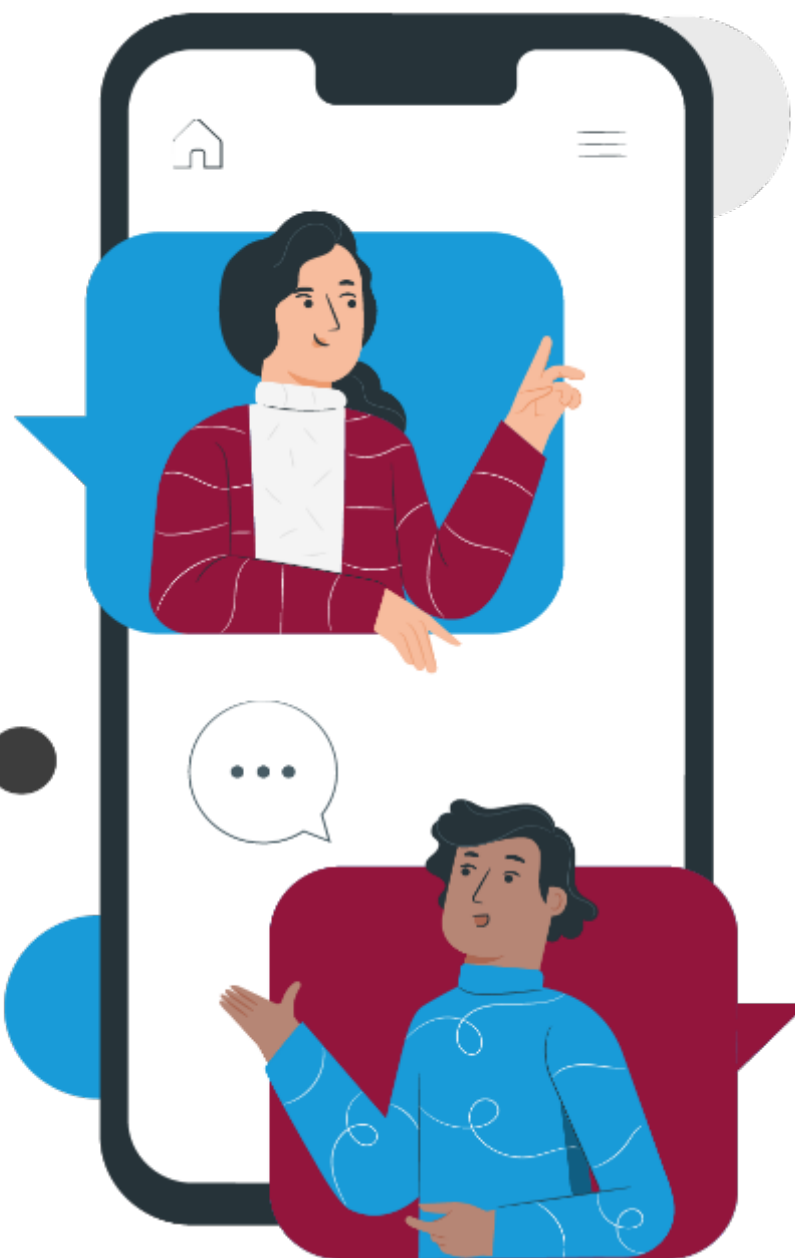


# Appel à candidatures

---

- ④ Chaque établissement qui le souhaite peut lancer son propre projet en s'appuyant sur le socle commun. Le groupe de travail va collaborer avec la société Tessi sur les audits, la mise en place, la configuration et le paramétrage du socle commun.
- ④ Le marché fonctionne par bon de commande avec des Bordereaux de Prix Unitaires (BPU) d'une durée de 3 + 1 année. Le BPU comprend les audits, les prestations et la rédaction des documents contractuels.
- ④ Les 3 établissements engagés dans le groupe de travail vont démarrer la phase 1 du projet. Elle portera sur la GED médicale, l'alimentation du SAE et la numérisation des dossiers d'archives papiers afin de passer le plus rapidement possible au sans papier sur l'ensemble du Dossier Patient Interopérable (DPI) et à moyen terme détruire les dossiers papiers.
- ④ Un GHT ou un établissement qui souhaiterait travailler en priorité sur un autre domaine peut rejoindre le groupe de travail sur l'année 2022.





# Pour nous contacter



[www.esante-bfc.fr](http://www.esante-bfc.fr)



Fabrice TIXIER - [fabrice.tixier@esante-bfc.fr](mailto:fabrice.tixier@esante-bfc.fr)  
Dominique FAIVRE - [d.faivre@chi-hc.fr](mailto:d.faivre@chi-hc.fr)



Site de Besançon et siège social  
16, rue professeur Paul Milleret  
25000 Besançon  
03 81 53 42 69



Site de Chalon-Sur-Saône  
1 rue de la Grange Frangy  
71100 Chalon-sur-Saône  
03 85 48 21 75

